

SOLIDARITÉ AVEC MAYOTTE

LE DÉPARTEMENT DE L'AIN APPORTERA UNE AIDE FINANCIÈRE

Suite au cyclone Chido qui a dévasté l'archipel de Mayotte ce week-end, le Président du Conseil départemental et les élus départementaux tiennent à exprimer leur profonde émotion, leur entier soutien et leur solidarité à tous les habitants touchés par cette tempête dévastatrice.

Ils adressent leurs condoléances à toutes celles et tous ceux qui sont éprouvés par ce drame.

Le bilan humain et sanitaire s'annonce très lourd. Les dégâts matériels sont considérables. Les habitations, les infrastructures routières, les établissements de soins, le réseau électrique... ont été considérablement impactés.

Il y a aujourd'hui urgence à apporter notre soutien à Mayotte, l'un des Départements les plus pauvres de France. Malgré un contexte budgétaire tendu, Jean Deguerry, Président du Département de l'Ain, a décidé de se mobiliser et de débloquer une aide exceptionnelle similaire à de nombreux autres départements de France de 10 000 €. Cela permettra, avec beaucoup d'autres, de venir en soutien aux habitants de l'île, totalement anéantie par cette tempête d'une ampleur exceptionnelle.

Cette aide sera formellement versée après la session du 3 février prochain puisqu'elle est conditionnée par l'adoption d'une délibération en séance plénière.

CONTACT PRESSE

Conseil départemental de l'Ain • Céline Moyne-Bressand
tél. 04 74 32 33 44 / 07 85 57 56 38 • celine.moyne-bressand@ain.fr

